

2021.03.08-09.Tract.Mobilis.Femmes.Recettes.Douanes	3
2021.03.08.Communique.Union.SOLIDAIRES.post.journee.action	5
2021.03.08.Tract.appel.bis.manif.Paris.Union.SOLIDAIRES	7
2021.03.08.Tract.appel.Union.SOLIDAIRES	9
2021.03.08.Tract.UNIRS.SOLIDAIRES.Personnes.retraitees	11
2021.03.08.Bulletin.Union.SOLIDAIRES	13
2021.03.08.Attestation.deplacement.derogatoire.interOS	21
2021.03.08.Preavis.greve.interOS	23
2021.03.08.Tract.appel.unitaire	25



Cette année, fêtons le 8 mars aussi le 9 !



Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes.

Une date célébrée traditionnellement en hommage aux luttes de ces citoyennes, de ces collègues, de ces camarades qui ont revendiqué tour à tour le droit de vote, le droit au travail et la fin des discriminations.

Une journée qui peut être, sinon dénigrée, du moins considérée comme inutile par les décideurs. Ceci, selon eux, pour un caractère vu comme légèrement désuet (...) :

- La société actuelle n'est-elle pas libre ?
- Les personnes ne sont-elles pas égales entre elles ?
- Ces combats féministes ne relèvent-ils pas en majorité du passé, saisis sur des photographies à la couleur sépia ?

La DGDDI affiche officiellement sa préoccupation en la matière.

Et des actions concrètes ont été engagées en ce sens.

- Ainsi, en matière de mutations, les revendications de SOLIDAIRES d'une bonification pour rapprochement d'enfants et pour proche-aidant dans le cadre du handicap ont été entendues, et entrent en compte en 2021. Elles devraient bénéficier notamment à nos collègues féminines, qu'elles soient ici mères et/ou soutiens de famille.
- En matière de promotions, il a pu être constaté une politique de féminisation dans l'encadrement supérieur.
- Mise en place dans plusieurs directions (dans le cadre du plan *Egalité Professionnelle Femmes/Hommes* de la DGDDI) d'un webinaire participatif consacré aux questions d'égalité professionnelle.

Effectifs dans les recettes de la DGDDI

Service	Effectifs					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nb	%age	Nb	%age	Nb	%age
Recette Bordeaux	14	56%	11	44%	25	100%
Recette Dijon	13	46,43%	15	53,57%	28	100%
Recette DNRED	7	50%	7	50%	14	100%
Recette Dunkerque	18	66,67%	9	33,33%	27	100%
Recette Guadeloupe	7	38,89%	11	61,11%	18	100%
Recette Le Havre	22	73,33%	8	26,67%	30	100%
Recette Lyon	23	58,97%	16	41,03%	39	100%
Recette Marseille	21	45,65%	25	54,35%	46	100%
Recette Martinique	8	50%	8	50%	16	100%
Recette Mayotte	3	50%	3	50%	6	100%
Recette Metz	27	65,85%	14	34,15%	41	100%
Recette Montpellier	17	48,57%	18	51,43%	35	100%
Recette Nantes	17	68%	8	32%	25	100%
Recette Paris	21	52,5%	19	47,5%	40	100%
Recette La Réunion	6	66,67%	3	33,33%	9	100%
Recette Roissy	28	56%	22	44%	50	100%
Sous-total Recettes	252	56,12%	197	43,85%	449	100%
Total DGDDI	7228	39,04%	11284	60,96%	18512	100%

Et pourtant il reste encore des marges de manœuvre... Et des combats à mener ! Car la « haute » administration et le Gouvernement, en s'attaquant aux missions comptables et fiscales de la DGDDI, ciblent des fonctions parmi les plus féminisées !

En d'autres termes, à l'heure des suppressions d'emplois, des restructurations et transfert/abandon de missions, ce sont nos collègues femmes qui sont particulièrement visées !

Ce mardi 9 mars est organisée une réunion mensuelle d'information syndicale (RMIS) nationale dédiée à la situation de nos collègues dans les recettes, services en voie de disparition (avec recours à la visioconférence, en attente d'acceptation par la DG à cette heure).
Si l'on souhaite célébrer les luttes des femmes, il importe de soutenir cette action !

Paris, le jeudi 25 février 2021



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>



SolidairesDouanes



SolidR DOUANES



solidaires_douanes

PARTOUT DANS LE MONDE, LE 8 MARS, DES MILLIONS DE FEMMES ET MINORITÉS DE GENRE SE LÈVENT, SE SOULÈVENT, DEBOUT !

Aujourd'hui, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, plus de 150 rassemblements et manifestations ont eu lieu partout en France, rassemblant ainsi des dizaines de milliers de personnes.

Dans le monde, ce sont des centaines de milliers de femmes et minorité de genre qui se sont rassemblé-es pour revendiquer l'égalité des droits et la fin des violences sexistes et sexuelles.

Pour Solidaires, ce 8 mars où les « premières de corvées » étaient à l'honneur, marque une étape importante pour porter nos revendications féministes : en matière d'égalité professionnelle (égalité salariale, revalorisation des carrières à prédominance féminine), de lutte contre les violences faites aux femmes (il nous faut un milliard pour une vraie politique de lutte) ou de combat contre les stéréotypes, l'éducation sexiste, et la mainmise sur nos corps. Il est temps de mettre un terme au patriarcat !

Néanmoins cette journée a été entachée par des interdictions à manifester ou à se rassembler comme à Madrid ou encore dans certaines villes de France qui avaient prévu de se réunir en fin de journée. Solidaires alerte sur le risque de répression et de violences contre des femmes et minorités de genre qui pourrait avoir lieu aujourd'hui. Comme à Toulouse vendredi soir, les décisions étatiques, les répressions policières ne nous feront pas taire !

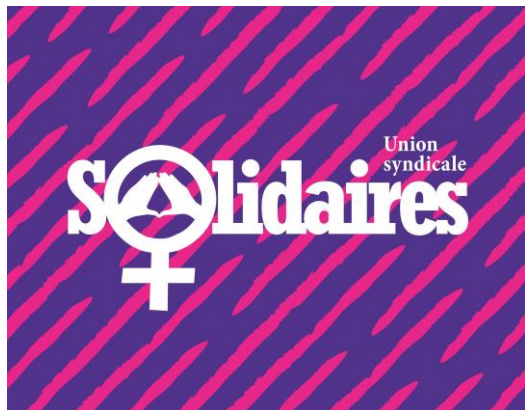
NOS CORPS, NOS DROITS, NOS VIES, NOS LIBERTÉS !

Le dossier de Solidaires sur le 8 mars 2021 :

<https://solidaires.org/Journee-internationale-de-lutte-et-de-greve-pour-le-droit-des-femmes>

www.solidaires.org
contact@solidaires.org
facebook / twitter
[@UnionSolidaires](https://www.instagram.com/UnionSolidaires)
instagram
[union_solidaires](https://www.instagram.com/union_solidaires)

Union
syndicale
Solidaires



Communiqué de presse du 6 mars 2021

Rendez-vous ce 8 mars avec Solidaires, partout en France et à la manifestation parisienne !

L'Union syndicale Solidaires est pleinement mobilisée pour la journée internationale de lutte pour le droit des femmes et veut faire de ce 8 mars un succès. Cette année, nous appelons encore à la grève féministe dans le privé et le public (les préavis obligatoires dans la fonction publique ont été déposés). Partout en France, des rassemblements et manifestations auront lieu. Plus de cent vingt événements et manifestations sont à retrouver sur le site grevefeministe.fr, du collectif rassemblant associations et syndicats, dont Solidaires fait partie.

Pour Solidaires, ce 8 mars où les « premières de corvées » sont à l'honneur, marque une étape importante pour porter nos revendications féministes : en matière d'égalité professionnelle (égalité salariale, revalorisation des carrières à prédominance féminine), de lutte contre les violences faites aux femmes (il nous faut un milliard pour une vraie politique de lutte) ou de combat contre les stéréotypes, l'éducation sexiste, et la mainmise sur nos corps.

Nous serons notamment à la manifestation parisienne qui partira à 13h de Port Royal, rendez-vous à 12h30 à la banderole du carré de tête de la manifestation pour un point presse (boulevard Saint Michel à l'angle de la rue Michelet).

Des actions symboliques revendicatives ponctueront la manifestation parisienne :

dès 12h, les femmes aides à domicile et les femmes sans papier à Port royal, suivie d'une action santé devant la maternité à Port Royal, nous dénoncerons les harcèlements sexuels et le sexisme devant le Mc Do de Saint Michel avec le collectif Mac Droit, un arrêt devant le Palais de justice sur l'île de la Cité pour dénoncer l'impunité en matière de violences faites aux femmes, nous réclamerons le droit à congé maternité pour toutes à Châtelet avec les femmes intermittentes et précaires de la Culture, nous serons avec les caissières héroïnes d'un jour et déjà oubliées devant un magasin de Sébastopol, et nous arriverons sur la place de la République en mettant à l'honneur les femmes premières de corvées, et dire encore une fois que ce n'est pas à nous et particulièrement aux femmes de payer la crise !

Par ailleurs, l'Union syndicale Solidaires condamne la nasse, les insultes sexistes et lgtphobes, et les interpellations qui ont lieu hier soir à Toulouse lors d'un rassemblement non-mixte où tous les gestes barrières étaient respectés. La répression policière est inacceptable et ne nous fera pas taire.



Le 16 février 2021

f @UnionSolidaires
t @UnionSolidaires
i @union_solidaires

8 MARS 2021 GRÈVE FÉMINISTE !

Parce que nous sommes celles qu'on invisibilise en permanence, dans les emplois du soin, de la santé, de l'éducation, du nettoyage, du commerce sous-payées, peu ou pas reconnues ;

Parce que nous sommes toujours celles qu'on contraint aux jobs à temps partiels, qui subissent de plein fouet la précarité, le chômage ;

Parce que nous sommes toujours payées 25 % de moins que les hommes, que nos pensions sont de 40 % inférieures... et encore à gérer très majoritairement l'éducation et les tâches domestiques !

Parce que dans notre vie nous serons une sur quatre à subir du harcèlement sexuel au travail, 100 % à subir du harcèlement de rue, des milliers chaque année à subir des viols ou des agressions sexuelles, des centaines à risquer la mort par violences conjugales ;

Parce que nous cumulons les discriminations, de genre, de classe, de race, et lesbo-bi-transphobes ;

Parce que nous sommes celles qui subissons le plus de violences en étant réfugiées, sans-papiers... ;

Parce que l'accès au droit à l'avortement est aussi menacé en France, et que le délai légal n'est toujours pas étendu à 14 semaines ;

Parce que les enfants peuvent encore être reconnus comme ayant consenti à une relation sexuelle avec un adulte alors qu'elles et ils en sont les victimes ;

Parce que nous ne voulons plus mourir, mais nous organiser et lutter pour la vie, comme nous nous sommes engagées à le faire avec les femmes Zapatistes et des femmes du monde entier.

PARCE QU'ON EN A MARRE !

On en avait marre avant. On en a encore plus marre après un an d'une gestion de pandémie qui nous a particulièrement mises en danger.

On en a encore plus marre suite aux pantalonnades et aux fausses promesses du gouvernement : on attend toujours une véritable revalorisation salariale des métiers féminisés et de véritables moyens pour lutter contre les violences

On en a encore plus marre suite au mépris du gouvernement sur les sujets concernant les femmes, notamment quand il nomme ministre un homme suspecté de viol, ou quand il envisage de mettre sur le marché public le 3919 !

Et parce que, particulièrement ces dernières années, ces derniers mois :

Nous avons lutté et crié contre les violences sexistes et sexuelles, leur impunité, les failles de la justice et qu'elles se sont encore aggravées avec le confinement ;

Nous avons dénoncé les inégalités professionnelles femmes hommes dans le privé et la fonction publique, signé des accords égalité qui ne sont pas respectés, entendu des promesses non tenues sur la reconnaissance des métiers « indispensables » et très féminisés en ces temps de Covid ;

Nous avons dénoncé les inégalités de prise en charge des tâches domestiques, les inégalités de prise des congés parentaux...

Contre la précarité, contre le patriarcat de ce monde, contre toutes les dominations que nous subissons. Puisque nous avons toutes une raison de nous mettre en grève et que nous souffrons toutes de la même oppression.

Parce que les luttes pour les droits des femmes et contre le patriarcat sont et doivent être internationales. Ce système de domination à l'origine de toutes ces inégalités et ces violences, et qui se nourrit du capitalisme que nous combattons aussi, n'a pas de frontières.

Parce que, ensemble, nous sommes puissantes. Les argentines nous l'ont montré en obtenant après plusieurs années de luttes le droit à l'IVG ! Continuons de prendre également les choses en main et mobilisons-nous. Ce sont nos batailles collectives, imaginées par nous même, qui feront bouger les choses afin que les violences patriarcales cessent, quelles qu'elles soient.

**Nous serons toutes et tous en grève à l'image
des femmes en grève de par le monde, nous serons
dans la rue à manifester et revendiquer,
CAR SANS LES FEMMES, LE MONDE S'ARRÊTE!**



Solidaires revendique :

- **L'égalité salariale (et non une bonne note de l'Index!), et une revalorisation salariale et de carrière immédiate pour les métiers les plus féminisés dans la santé, le soin, l'éducation, le nettoyage, le commerce...**
- **La fin du recours aux précaires dans la fonction publique et la titularisation des précaires (majoritairement des femmes) actuel-les.**
- **Une formation dès l'école non-sexiste, et des formations spécifiques sur les questions de violences sexistes et sexuelles, aux stéréotypes, aux partages des tâches, et à l'ensemble des discriminations.**
- **Un milliard, des moyens pour lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles et la ratification de la convention de l'Organisation Internationale du Travail contre ces violences au travail avec des droits nouveaux pour les salariées.**
- **Une régularisation des sans-papier-ères et une protection genrée des sans-papiers.**
- **Un accès à l'avortement, aux centres IVG, confinement ou pas, et un délai légal d'avortement étendu à 14 semaines.**

VIOLENCES CONJUGALES : UN FLÉAU MONDIAL

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES AGÉES : UNE RÉALITÉ TOUJOURS NÉGLIGÉE

Les violences que les femmes subissent de la part de leur conjoint ou compagnon de vie sont un fléau mondial (**1 femme sur 3 est victime de violence sexuelle ou conjugale**). Toutes les régions du monde sont touchées, et seulement 2/3 des pays représentés à l'ONU ont criminalisé le viol conjugal. Toutes les catégories sociales, toutes les tranches d'âge sont concernées, mais le traitement médiatique qui leur est réservé, et l'attention éventuelle des gouvernements et des législateurs diffèrent selon que la violence émane de quartiers populaires ou pas, et aussi selon l'âge des victimes. **Le Secrétaire Général de l'ONU, en 2015**, appelait l'ensemble des états à unir leur force pour promouvoir l'égalité des sexes et l'édification d'un monde où toutes les femmes seront en sécurité.

Les chiffres de cette violence sont incomplets, et certaines informations font figurer par exemple les pays d'Europe du Nord en tête des pays où les femmes sont victimes de violence conjugale, probablement parce que de plus nombreuses victimes se sentent « **plus légitimes à dénoncer ce qui leur arrive** », alors qu'ailleurs, une majorité de femmes se tait, ou ne parvient pas à faire reconnaître et punir ces violences.

Selon l'UNICEF, dans plus de la moitié des pays où la violence conjugale est constatée, les femmes la justifient plus encore que leurs partenaires masculins. C'est assez peu le cas en Europe, même si, en Ukraine, encore 3% des femmes pensent qu'un mari est en droit de frapper son épouse si elle brûle le repas, se dispute avec lui, sort sans son autorisation, néglige les enfants ou refuse d'avoir des rapports sexuels.

Nombreux-ses sont ceux et celles qui pensent encore que les violences conjugales sont une affaire privée, devant se régler en famille. C'est le cas en Russie, même si des chiffres alarmants sont disponibles : 7 500 femmes ont été tuées par leur compagnon en 2015 ; sur 22% des femmes qui déclarent être victimes de viol, seules 8% portent plainte.

En France, en 2019, les tentatives d'homicides conjugaux représentent 9% du total des tentatives d'homicides ; sur ces 146 homicides, **20% des victimes ont plus de 70 ans, 84% d'entre elles sont des femmes**. La formulation véhiculée par les campagnes de sensibilisation « *tuée sous les coups de son conjoint* » sous-entend en premier lieu un décès accidentel. Or, au regard des statistiques, l'homicide involontaire demeure l'exception puisqu'il représente seulement 7% des cas. En effet, 66% des auteurs masculins ont utilisé une arme (42 homicides par arme à feu, 47 par arme blanche, 11 avec « arme par destination »), viennent ensuite la strangulation (23), et les coups (15). On est donc loin de l'homicide involontaire !

En **2020**, toujours en France, **90 femmes ont été tuées par leur conjoint**. Seulement 1 femme agressée sur 5 a porté plainte, et moins de la moitié d'entre elles ont fait une démarche auprès des associations). Par contre, le nombre de signalements a considérablement augmenté en 2020 pendant le confinement (plus 32% en région, plus 36% en Ile de France). En avril, les associations de défense ont comptabilisé **49 500 appels, 3 fois plus que d'habitude**. Sur l'ensemble de l'Europe, c'est une aug-

mentation de 60% des signalements qui a été constatée en avril. En Russie, le nombre de signalements a été multiplié par 2,5, alors que les forces de l'ordre refusaient de se déplacer à cause de la pandémie, les tribunaux étaient fermés, et la possibilité de se rendre dans des refuges était restreinte.

Parmi les 90 féminicides en France en 2020, **20% des victimes étaient des femmes âgées** (la proportion est la même qu'en 2019), soit 18 femmes, enfermées entre 4 murs avec un conjoint auquel elles ne peuvent échapper. Les deux derniers féminicides de 2020, ont frappé des victimes de 80 et 81 ans, dont le bourreau s'est suicidé ou a tenté de le faire après le meurtre. C'est une pratique courante, qui transforme le coupable en héros, **victime lui aussi de trop d'amour pour une compagne affaiblie**, dont la santé, la beauté se dégradent ... un acte humanitaire, en somme, et qualifié comme tel, en « **suicide altruiste** ». Le bourreau survivant est souvent traité avec indulgence, à la suite de ce « crime de désespoir ». Les victimes passent au second plan. En 2007, le Ministère de l'Intérieur considérait que : « Dans les homicides où le passage à l'acte semble lié à l'âge, voire le grand âge ou la maladie, huit cas peuvent être considérés comme de l'euthanasie ».

Les cas d'époux qui tuent leurs conjointes atteintes d'Alzheimer sont les plus fréquents. En 2020, un octogénaire a d'ailleurs écopé de quatre ans de prison avec sursis pour ce motif. Arriver à un certain âge et endosser le rôle d'aidant auprès de sa bien-aimée peut s'avérer difficilement acceptable, surtout lorsque la femme assumait ordinairement la majorité des tâches (cuisine, ménage ...) et que celles-ci, peu « **gratifiantes** », peu « **viriles** » **pour un homme, lui incombent désormais en totalité**, particulièrement lorsqu'il s'agit de faire la toilette de leur épouse. Le féminicide est dans cette tranche d'âge présenté ordinairement comme un **crime passionnel** où l'époux tueur est le **sauveur** qui libère l'âme sœur de tous les maux, ne supportant plus la « souffrance » de sa compagne - **alors que ce qu'il ne supporte plus, surtout, c'est de ne plus être servi par une conjointe coquette et « aux petits soins »**.

Ce sexisme des séniors n'est pas suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics, et le Grenelle des violences conjugales ne prend pas en compte cette tranche d'âge. Les sénior.es n'ont pas le même accès à internet ou à un téléphone portable que les générations plus jeunes. Les réticences à parler de leurs « problèmes » de couple, de la part des femmes les plus âgées renforcent encore les difficultés. **Le recours au divorce est rare à cet âge**, alors que, les enfants ayant quitté le domicile, la question de l'éducation ne se posant plus, il serait la meilleure clé pour échapper aux violences - mais la tradition l'emporte et l'institution du mariage veut que la femme ne quitte pas le foyer (**c'est un déshonneur, c'est « leur » échec à elles seules**), elles restent auprès de leur bourreau envers lequel le mariage leur a donné un « devoir » d'assistance, non partagé.

Comment prendre en charge cette problématique : quelques pistes à développer.

- assurer une meilleure formation des soignants qui interviennent à domicile,
- créer des hébergements adaptés aux femmes en perte d'autonomie,
- mieux impliquer les services municipaux qui devraient assumer une certaine protection des couples âgés, (en regardant si l'homme ne possède pas une arme chez lui, par exemple),
- mise en place d'une veille en mairie : diffusion de messages (courriers postaux, électroniques, messages téléphoniques - à l'égard des séniors sur les services mis en place en cas de violences de leur conjoint à leur rencontre),
- une meilleure sensibilisation des médecins généralistes, et la mise en place de suivi psychologique...

**LUTTONS CONTRE L'INDIFFÉRENCE MÉDIATIQUE, POLITIQUE, SOCIÉTALE
ET COMPLICE DES VIOLENCES CONJUGALES
DONT SONT VICTIMES LES SÉNIORES !**

8 Mars 2021



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org

solidaires.org

f @UnionSolidaires
t @UnionSolidaires
i @union_solidaires



LA GRÈVE FÉMINISTE C'EST QUOI ?

Pourquoi le mot d'ordre d'une grève féministe ?

Depuis plusieurs années, Solidaires porte le mot d'ordre de « grève des femmes » pour le 8 mars. Le renvoi à une « grève des femmes », traduit par certain-es comme une grève des seules femmes, n'a pas toujours été compris, voire rejeté, également sur l'argument ancien d'une division des travailleur-euses. Du coup, c'est la modalité d'une grève féministe qui a été retenue en 2018 par exemple en Espagne. C'est aussi le mot d'ordre de l'appel national unitaire en France depuis 2019, entre les organisations du mouvement féministe et des syndicats.

Et concrètement c'est quoi la différence entre une grève féministe et une grève classique ?

La grève est la cessation du travail, deux dimensions du « travail » sont en cause lorsque l'on parle de grève féministe :

1 La dimension du travail au sens général, c'est-à-dire le travail salarié : les femmes ont rejoint en France les hommes en terme de taux d'activité, mais des différences restent persistantes : différences de salaires, présentes majoritairement dans des métiers moins rémunérés (santé, éducation, soins...), différences d'évolutions de carrières, majorité de femmes dans le travail précaire et les temps partiels et au final une différence de montant de retraite de près de 40 %.

2 La dimension du « travail » invisible : c'est-à-dire le travail domestique, puisque les femmes ont encore en charge majoritairement les tâches ménagères et le soin, l'éducation des enfants. Il ne s'agit donc pas de cloisonner cet appel à la grève au seul travail salarié. La situation des femmes, des inégalités qu'elles subissent, est liée à un rapport de domination qui couvre toutes les situations de vie : sa place dans la société, sa place en tant qu'être sexué, sa place au travail...

La « grève féministe » est aussi un slogan politique qui renvoie au système patriarcal, elle appelle ainsi à cesser le travail, les soins, les tâches domestiques, les études et la consommation !

Il s'agit aussi au travers de ce slogan d'appeler les femmes à faire grève pour obtenir l'égalité qu'elles n'ont pas. Der-

rière la « grève féministe », il y a le « par » et le « pour ». Une grève par les femmes et pour les femmes. Ce qui n'exclut pas des alliés : les hommes conscients !

Trois caractéristiques des mouvements de lutte des femmes ces dernières années peuvent être retenues :

1 L'importance du contexte et de la dimension internationale : l'accélération des régressions des droits des femmes à laquelle on assiste sur l'avortement, la PMA pour toutes, accompagnées des montées de l'extrême droite partout. Les répliques comme le mouvement #Metoo, #Balance-TonPorc, sont elles aussi à dimension internationale. En 2019, des assemblées transnationales se sont mises en place.

=> d'où l'importance pour Solidaires de faire les liens au sein du réseau syndical international avec les militantes syndicales engagées dans ces luttes !

2 L'ampleur des mobilisations et leur continuité sur toute l'année : elles dépassent parfois celles des mobilisations sociales « classiques », encore récemment en Inde, des millions de femmes ont fait une chaîne humaine. Elles se déroulent sur toute l'année, et là où le 8 mars est d'ampleur, c'est la continuité des luttes féministes dans le temps qu'il faut pointer !

=> d'où l'importance pour Solidaires de se mobiliser toute l'année sur les questions féministes et de les inclure dans nos revendications et luttes quotidiennes.

3 La force collective et émancipatrice des femmes : leur capacité à s'opposer et à mener les combats même si ce ne sont pas forcément toujours des luttes victorieuses dans l'immédiat.

=> d'où l'importance pour Solidaires de soutenir ces luttes, les initier, les « visibiliser », parce que de plus en plus de femmes s'engagent, et qui répond aussi à des enjeux de renouvellement du syndicalisme et du syndicat.

TRÈS BON 8 MARS DE GRÈVE !

L'ÉGALITÉ MAINTENANT, C'EST POSSIBLE!

En 2021, les femmes gagnent toujours un salaire de 25 % inférieur à celui des hommes et touchent une pension de retraite de 40 % plus faible.

Pourtant, contrairement au fatalisme entretenu, l'égalité professionnelle peut être mise en place très rapidement. Pour cela, le patronat et le gouvernement doivent cesser de bloquer toutes les négociations sur l'égalité! La crise ne saurait justifier le maintien des inégalités, il est inacceptable qu'une fois encore les femmes soient sacrifiées sur l'autel du remboursement de la dette!

Plusieurs chantiers prioritaires permettraient de faire de l'égalité une réalité :

– La revalorisation des métiers à prédominance féminine avec des classifications non-discriminantes.

Garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale est pourtant une obligation légale depuis 1972 en France, de nombreux pays européens avancent sur le sujet (Portugal, Belgique, Grande-Bretagne...), la France sera-t-elle le mouton noir de l'Europe? Comment expliquer qu'à l'embauche une sage-femme soit rémunérée 400 € de moins qu'un ingénieur hospitalier, alors qu'il s'agit du même niveau de qualification (bac + 5), mais que le niveau de responsabilité et de charge physique et nerveuse est plus élevé? Les qualifications doivent être reconnues et rémunérées. Les conditions de travail doivent être améliorées et la pénibilité reconnue.

Enfin la suppression de la discrimination salariale entre les femmes et les hommes est également une nécessité économique. L'égalité salariale, si elle était réalisée d'ici à 2024, permettrait de résoudre 46 % des problèmes de financement des retraites.

– La lutte contre la précarité et les temps partiels subis :

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail de nuit, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes). Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, instaurer une surcotisation patronale sur les emplois



à temps partiel de moins de 24 heures par semaine, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de trajet entre deux employeurs. De plus le seuil minimal de 24 h prévu par la loi est virtuel : 46 branches (soit 75 % des branches qui comptent plus d'un tiers de salariés à temps partiel) ont adopté un accord dérogeant à cette durée minimale – dont certains la réduisant à 2 h hebdomadaires!

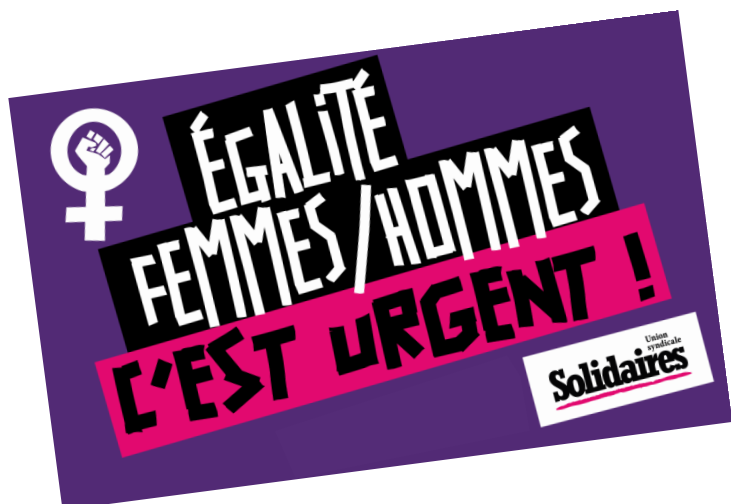
Les sanctions ne doivent pas seulement être liées à l'obligation d'ouvrir des négociations, mais à celle de conclure des accords d'entreprise et à la suppression effective des écarts. Les entreprises qui discriminent ne doivent plus avoir accès aux exonérations fiscales et sociales.

Enfin la lutte contre la précarité c'est aussi lutter pour la régularisation tou-te-s les sans-papiers!

– La lutte contre le sexisme et la violence au travail, avec des mesures pour prévenir les agissements sexistes et protéger les femmes victimes.

En juin 2019 a été gagnée l'adoption de la première convention internationale contre les violences et le harcèlement au travail! Cette convention OIT doit maintenant être ratifiée par la France. Il est urgent de mettre en place des mesures de protection des victimes et de prévention des violences sur tous les lieux de travail, par exemple : la sanction de tous les employeurs qui n'ont pas de plan de prévention des violences, un droit à congé et à mobilité géographique ou fonctionnelle et l'interdiction du licenciement des victimes de violences conjugales, la sensibilisation de tou-te-s les salarié·e·s sur les violences et la formation de tou-te-s les professionnel·le·s...

– La maternité n'est toujours pas acceptée au travail. Dans notre société patriarcale où ce sont en grande majorité les femmes qui s'occupent des enfants, l'absence de moyens de garde réduit l'accès au travail des femmes, notamment des plus précaires! Pour permettre à toutes et tous d'avoir des enfants et une carrière professionnelle, **nous proposons de réduire le temps de travail (32 h/semaine maintenant sans perte de salaire!), d'allonger et rendre obligatoire le congé paternité ou du deuxième parent, d'allonger le congé maternité et de protéger les femmes enceintes au travail.** Il est urgent de mettre en place un service public de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes pour permettre à toutes les familles d'avoir une prise en charge abordable et améliorer la qualité de l'emploi dans ces secteurs précarisés... et féminisés.





**NOUS DÉSIRONS CHANGER LA VIE,
CHANGER NOS VIES, EN LIBÉRANT
LA TERRE ET LES RELATIONS D'EMPRISE
PATRIARCALE ET CAPITALISTE!
PLUS QU'UNE « FORCE DE TRAVAIL »,
NOUS SOMMES UNE FORCE DE VIE!**

LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS A RENDU VISIBLE LE TRAVAIL ESSENTIEL, VITAL DES FEMMES

Depuis le début de la pandémie, les femmes sont plus que jamais en première ligne, tant sur le front du travail que sur le plan de la vie familiale. Et la société ne peut plus les ignorer. Sans le travail des femmes, salarié ou non, la société se serait écroulée!

Au travail, les femmes sont en 1^{ère} ligne dans des professions mal payées.

La pandémie, notamment lors du 1^{er} confinement, a rendu visible le peu de reconnaissance accordée aux professions essentielles dans ce pays : soigner, éduquer, assister, nourrir, nettoyer, ramasser les poubelles, livrer les marchandises vitales. Toutes ces professions sont dévalorisées au regard des diplômes, de la pénibilité, et de l'utilité sociale du travail effectué.

Majoritairement occupées par des femmes, ces métiers se sont construits autour de compétences présumées « naturelles » des femmes. Ces boulots sont moins bien couverts par les conventions collectives, moins bien définis dans les classifications et donc moins bien rémunérés, sous prétexte qu'il ne s'agirait pas de « vrais métiers ». Les métiers d'éboueurs, chauffeurs ou livreurs majoritairement masculins, ne sont pas mieux lotis.

Pendant qu'on continue à distribuer des dividendes aux actionnaires de grosses entreprises, la prime humiliante (de 500 à 1500 euros), l'augmentation de salaires ridicule accordées à certain-es soignant-es est indigne! Ce sont de vraies augmentations de salaire, des embauches, de meilleures conditions de travail, une vraie reconnaissance que veulent les professionnel·les de la santé, du social, de l'éducation, du commerce, pas des pourboires qui divisent les salarié·es! La colère est profonde!

À la maison, la quadruple peine pour les femmes : télétravail, travail scolaire, tâches domestiques et, parfois, la violence!

Quant au confinement en famille, on aurait pu naïvement espérer que les tâches ménagères allaient se répartir de façon plus égalitaire. Mais les témoignages montrent que lorsque les deux parents télétravaillent, la priorité est donnée plus souvent au travail de Monsieur (plus de responsabilités, un meilleur salaire...), l'accroissement des tâches domestiques lié au confinement (repas supplémen-

taires, suivi scolaire, organisation de la journée...) étant assuré par les femmes.

Cette situation est particulièrement difficile pour les mères élevant seules leurs enfants (18 % des enfants sont dans ce cas) car elles ne peuvent pas refuser le télétravail si leur entreprise l'exige, comme le prévoit la loi (article L. 1222-11 du Code du travail).

Or, comment imaginer pouvoir télétravailler tout en prenant en charge ses enfants, a fortiori quand il faut leur faire la classe?

C'est cette réalité que vivent les enseignant·es, une majorité de femmes également, obligées de jongler entre les cours à distance à assurer et le suivi de leurs enfants. Et que dire des femmes qui n'ont pas le bagage culturel pour assurer ce suivi scolaire?

Face au confinement, les inégalités de genre liées à l'assignation des femmes aux tâches domestiques se croisent avec l'accroissement des inégalités sociales.

Et, comme redouté, le confinement a augmenté les violences faites aux femmes (+ 30 %), aux enfants (+ 20 %), aux personnes LGBT, enfermé·es avec leur(s) bourreau(x). Là encore, les réponses ont été loin des besoins. Ainsi, trop peu d'hommes ont été sommés de quitter le domicile pour une chambre d'hôtel réquisitionné!

Et le feuilleton plus tragique que comique des masques se termine par une pression supplémentaire sur les femmes : le gouvernement après avoir encouragé la population à se confectionner elle-même des protections, après que certaines couturières professionnelles qui avaient spontanément proposé dans l'urgence de coudre des masques se soient vu refuser d'être rémunérées (cf. collectif « Bas les masques »), interdit ceux-ci. Une preuve supplémentaire de la non considération du travail féminin.

Cette crise rend plus centrale encore la lutte des femmes pour une vraie égalité avec revalorisation des salaires, des conditions de travail, pour une politique ambitieuse contre les violences sexistes et sexuelles.

Des milliards magiques sont sortis du chapeau? Où sont ceux pour les femmes?

** Article rédigé en partie grâce à celui de Rachel Silvera dans la revue Syllepse du 27 avril 2020*

LE 8 MARS, CE N'EST PAS LA JOURNÉE DE «LA FAME»

8 MARS
GRÈVE FÉMINISTE !

« **Journée** »

Parce qu'il est encore important de se mobiliser,
ne serait-ce qu'un jour

« **Internationale** »

Parce que partout dans le monde des femmes
subissent des oppressions

« **De lutte** »

Parce que cela poursuit la longue histoire
des luttes des femmes

« **Pour les droits** »

Parce que non, les femmes ne veulent pas des fleurs,
mais les mêmes droits que les hommes

« **Des femmes** »

Parce que ça concerne toutes les femmes,
quelles qu'elles que soient, leurs diversités plurielles.



???

**Comment
le 8 mars est
devenu la Journée
internationale
de luttes pour
les droits
des femmes ?**

LES FEMMES REPRÉSENTENT

70 % des agent-es d'entretien
70 % du personnel éducation nationale
75 % des éducateur-trice-s
87 % des infirmière-s
90 % des aides soignantes
90 % des caissière-s
93 % des assistantes sociales
98 % des assistantes maternelles
99 % des aides à domicile
Plus de 50 % des médecins généralistes

Au début du XX^e siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits. L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XX^e siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Jusqu'à nos jours...

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant qu'une seule femme sur la planète subira les effets du patriarcat, la lutte des femmes sera légitime, et le féminisme nécessaire.

Quelques chiffres sur les inégalités

Les femmes et les filles effectuent **2/3** du travail mondial pour... **5 %** du revenu mondial.
La plupart du travail des femmes n'est pas salarié.

En fait, **la moitié** de la population humaine se charge quasiment **bénévolement** des soins essentiels à la reproduction sociale, à la survie de l'humanité.

Les femmes consacrent quotidiennement plus de temps que les hommes aux activités de soin à autrui non rémunérées.

Femmes : **7 h 28** Activités de soin à autrui / **Non rémunérées : 4 h 25**

Travail rémunéré : **3 h 03**

Hommes : **6 h 44** Activités de soin à autrui / **Non rémunérées : 1 h 22**

Travail rémunéré : **5 h 22**

Source : Organisation international du travail (OIT), *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes*, 2019.



Quelques définitions simples basiques

Comportement

Définition

Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter son éventuel refus

SÉDUCTION

Faire des blagues sur les blondes

SEXISME

Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît pas

SEXISME

Tenir des propos salaces

HARCÈLEMENT SEXUEL

Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé

HARCÈLEMENT SEXUEL

Insister après un refus ou une absence de réponse

HARCÈLEMENT SEXUEL

Afficher des images à caractère pornographique sur son lieu de travail

HARCÈLEMENT SEXUEL

Envoyer des SMS ou mails sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce « jeu »

HARCÈLEMENT SEXUEL

User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle

HARCÈLEMENT SEXUEL

Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances

HARCÈLEMENT SEXUEL

Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti

AGRESSION SEXUELLE

Embrasser une personne par surprise ou contre son gré

AGRESSION SEXUELLE

Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel

AGRESSION SEXUELLE

Forcer une personne à effectuer une fellation

VIOL

Introduire un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne de force

VIOL

IVG : UNE VICTOIRE HISTORIQUE EN AMÉRIQUE DU SUD, DES RECLS EN EUROPE

Mercredi 30 décembre, à 4 h 30, des milliers de personnes se retrouvaient dans la rue en Argentine pour fêter l'adoption du texte de loi autorisant l'avortement sans conditions. Il aura fallu deux ans de combat, leur foulard vert et leur cri : « Aborto legal ya! » (avortement légal maintenant) symboles de leur lutte, pour que le texte rejeté par le parlement en 2018 soit adopté en 2020.

Jusque-là, chaque année, entre 370 000 et 520 000 femmes devaient risquer leur vie en pratiquant des IVG clandestines et 38 000 d'entre elles se retrouvaient hospitalisées dû à des complications. Cette loi place l'Argentine dans le groupe des plus de 50 pays qui ont mis fin aux avortements dangereux. Elle rejoint ainsi Cuba, l'Uruguay, le Guyana, la ville de Mexico et l'État mexicain d'Oaxaca, seuls à autoriser l'IVG sans conditions en Amérique latine.

On ne peut que se réjouir pour nos sœurs d'Argentine, surtout dans cette période où le droit à l'avortement est remis en cause dans beaucoup de pays.

Le droit d'avoir un enfant quand on le veut et si on le veut, le droit à l'accès à la contraception sont des droits fondamentaux mais ce ne sont pas des acquis, ce droit est constamment remis en cause et il ne tient qu'à nous de le défendre !

En Pologne, depuis le 22 octobre 2020, des milliers de personnes manifestent contre la quasi-interdiction de l'IVG. Elle était auparavant autorisée en cas de viol, d'inceste ou de malformation grave du fœtus. Le 27 décembre 2020, le gouvernement interdit l'IVG en cas de malformation du fœtus en expliquant que ce sont des avortements « eugénistes ». Ce sont encore souvent ceux qui sont hommes et toujours ceux qui sont riches qui décident pour nous ce qu'on devrait faire de nos corps et de nos vies ! En Pologne, ce sont 2000 avortements légaux contre 22 000 clandestins ou pratiqués à l'étranger.

En France, où le délai légal n'a pas été porté à 14 semaines pour une IVG, nombreuses sont celles qui doivent aller en Espagne ou aux Pays-Bas. Dans un pays où l'IVG est dite être anonyme et gratuite, beaucoup trop de femmes doivent prendre le train ou le car pour aller dans d'autres villes pour pratiquer une IVG. Les déserts médicaux, les régions qui ne subventionnent plus les centres de planning familial, les hôpitaux où les chefs de service anti-IVG font jouer la clause de conscience, les fermetures d'hôpitaux de proximité, et encore tant d'autres raisons obligent les femmes à devoir aller à 100, 200, 300 km de chez elles pour pouvoir pratiquer une IVG. Prendre le train, une chambre d'hôtel, aller en Espagne ou ailleurs tout cela a un coût et ce sont souvent encore les femmes les plus précaires qui se retrouvent dans la galère.

Simone de Beauvoir l'a très bien dit : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »



Communiqué **de presse du collectif** **« Avortement en** **Europe les femmes** **décident ! »**

Le Collectif « Avortement en Europe les femmes décident » s'élève avec force contre l'attitude des députés Les Républicains qui par leur attitude d'obstruction ont provoqué le retrait par le groupe socialiste de la proposition de loi améliorant les conditions de l'IVG.

Cette proposition prévoyait en particulier l'allongement du délai de 12 à 14 semaines de grossesse, la fin de la double clause de conscience, spécifique à l'IVG, et la possibilité donnée aux sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales.

Ils refusent ainsi, en déposant plus de 400 amendements, ce qui rend l'examen de la proposition de loi impossible dans le temps imparti, de prendre en considération les femmes, entre 3000 et 5000 chaque année, qui partent à l'étranger pour pouvoir avorter, ceci étant aggravé par la pandémie.

Cela ne nous étonne pas : la loi de 1975, pourtant adoptée sous Giscard d'Estaing, a été votée grâce aux voix de gauche.

Mais nous connaissons la solution : que le groupe LREM, majoritaire à l'Assemblée, progressiste paraît-il, reprenne à son compte cette proposition de loi. Il n'y aura alors plus aucun obstacle pour la faire adopter. Nous attendons.

L'hymne des femmes version inclusive

Nous qui sommes sans passé, les femmes
Nous qui n'avons pas d'histoire,
Depuis la nuit des temps, les femmes
Effacées de nos mémoires

Refrain

Levons-nous femmes en rage,
Et brisons toutes nos cages
Debout, Debout, Debout

Asservies, humiliées les femmes
Achetées, vendues, violées
Dans toutes les maisons les femmes
Hors du monde, reléguées

Refrain

Seule dans notre malheur, les femmes
L'une de l'autre ignorée,
Ils nous ont divisées, les femmes
Et de nos sœurs séparées.

Refrain

Reconnaissons-nous les femmes
Parlons-nous, regardons-nous
Ensemble, on nous opprime, les femmes
Ensemble révoltons-nous.

Refrain

Leur temps sont révolus, les femmes
Ensemble regroupons-nous
Avec nos poings, nos pieds, les femmes

Sororité avant tout

Levons-nous femmes en rage
Et brisons toutes les cages
Debout, debout, debout
Levons-nous femmes en rage
Jouissons à tous les âges
Marchons, Chantons, Luttons !

Lâche tes casseroles, prends la parole !

**Femmes potiches, femmes boniches,
femmes affiches on en a plein les miches**

Ne me libère pas, je m'en charge

Les femmes dans la rue, pas dans la cuisine

Féministes, tant qu'il le faudra.

**Cathos, fachos, machos, vous nous
cassez le clito, lâchez-nous la chatte
et léchons-nous tranquilles.**

**Il n'y a pas de femmes frigides,
il n'y a que des mauvaises langues**

Gardez vos prières loin de nos ovaires

**Plutôt jouir que se reproduire
laissez-nous choisir**

**De la violence verbale au viol
il n'y a qu'un pas, et qu'un mot : le sexisme**

**Ligaturez les Trump ! Emprisonnez les Tron !
Et la rue elle est à qui ? Elle est à nous !
Et la nuit elle est à qui ? Elle est à nous !**

**Nous n'sommes pas de la chair à macho !
Nous n'sommes pas de la chair à facho !
Nous sommes des sorcières, Solidaires !**

**Femmes doublement exploitées,
doublement discriminées,
doublement opprimées, ça suffit !**

**Chômage, précarité, temps partiel imposé...
on n'en veut plus !**

**1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e génération,
nous sommes toutes des filles d'immigrées !**

**Le féminisme n'a jamais tué personne !
Le machisme tue tous les jours !**

**Et qu'est-ce qu'on veut ? l'égalité !
Et qu'est-ce qu'on veut ? l'égalité !
Dans 100 ans ? Non non non !
Dans 10 ans ? Non non non !
Dans 1 an ? Non non non !
Alors quand ?? Maintenant !**

**Un enfant si je veux, quand je veux !
Où je veux, avec qui je veux !**

**Notre corps nous appartient
mon ventre m'appartient
Mon corps, mon choix,
mon droit, ma liberté !**

UNE DÉCLARATION... POUR LA VIE.



1^{er} janvier 2021

Aux peuples du monde :

Aux personnes qui luttent sur les cinq continents :

Frères, sœurs, frères, compaños@s :

Durant ces derniers mois, nous avons pris contact entre nous de différentes manières. Nous sommes des femmes, des lesbiennes, des gays, des bissexuels, des transgenres, des travestis, des transsexuels, des personnes intersexes, des queers et d'autres encore, hommes, groupes, collectifs, associations, organisations, mouvements sociaux, peuples originaires, associations de quartier, communautés et un long etcetera qui nous donne une identité.

Nos différences et les distances entre nous viennent des terres, des cieux, des montagnes, des vallées, des steppes, des déserts, des océans, des lacs, des rivières, des sources, des lagunes, des races, des cultures, des langues, des histoires, des âges, des géographies, des identités sexuelles ou pas, des racines, des frontières, des formes d'organisation, des classes sociales, des capacités financières, du prestige social, de la popularité, des followers, des likes, des monnaies, des niveaux de scolarité, des manières d'être, des préoccupations, des qualités, des défauts, des poudres, des contres, des mais, des cependant, des rivalités, des inimitiés, des conceptions, des argumentations, des contre-argumentations, des débats, des différends, des dénonciations, des accusations, des mépris, des phobies, des philies, des éloges, des rejets, des abus, des applaudissements, des divinités, des démons, des dogmes, des hérésies, des goûts, des dégoûts, des manières d'être, et un long etcetera qui nous rend différents et bien des fois nous oppose.

Il n'y a que très peu de choses qui nous unissent :

Faire nôtres les douleurs de la terre : la violence contre les femmes, la persécution et le mépris contre les différentEs dans leur identité affective, émotionnelle, sexuelle ; l'anéantissement de l'enfance ; le génocide contre les peuples originaires ; le racisme ; le militarisme ; l'exploitation ; la spoliation ; la destruction de la nature.

Comprendre que le responsable de ces douleurs est un système. Le bourreau est un système exploiteur, patriarcal, pyramidal, raciste, voleur et criminel : le capitalisme.

Savoir qu'il n'est pas possible de réformer ce système, ni de l'éduquer, de l'atténuer, d'en limer les aspérités, de le domestiquer, de l'humaniser.

S'être engagé à lutter, partout et à toute heure – chacunE là où on se trouve – contre ce système jusqu'à le détruire complètement. La survie de l'humanité dépend de la destruction du capitalisme.

Nous ne nous rendons pas, nous ne nous vendons pas, nous ne titubons pas.

Avoir la certitude que la lutte pour l'humanité est mondiale. De même que la destruction en cours ne reconnaît pas de frontières, de nationalités, de drapeaux, de langues, de cultures, de races, la lutte pour l'humanité est en tous lieux, tout le temps.

Avoir la conviction que nombreux sont les mondes qui vivent et qui luttent dans le monde. Et que toute prétention à l'homogénéité et à l'hégémonie attente à l'essence de l'être humain : la liberté. L'égalité de l'humanité se trouve dans le respect de la différence. C'est dans sa diversité que se trouve sa ressemblance.

Comprendre que ce n'est pas la prétention d'imposer notre regard, nos pas, nos compagnies, nos chemins et nos destins qui nous permettra d'avancer, mais la capacité à écouter et à regarder l'autre qui, distinct et différent, partage la même vocation de liberté et de justice.

De par ce qui nous unit, et sans abandonner nos convictions ni cesser d'être ce que nous sommes, nous nous sommes mis d'accord pour :

Premièrement. – Réaliser des rencontres, des dialogues, des échanges d'idées, d'expériences, d'analyses et d'évaluations entre personnes qui sommes engagées, à partir de différentes conceptions et sur différents terrains, dans la lutte pour la vie. Après, chacun continuera son chemin, ou pas.

Regarder et écouter l'autre nous y aidera peut-être, ou pas. Mais connaître ce qui est différent, c'est aussi une partie de notre lutte et de notre effort, de notre humanité.

Deuxièmement. – Que ces rencontres et ces activités se réalisent sur les cinq continents. Qu'en ce qui concerne le continent européen, elles se concrétisent durant les mois de juillet, août, septembre et octobre 2021, avec la participation directe d'une délégation mexicaine formée par le Congrès National Indigène-Conseil Indigène de Gouvernement, le Front des Villages en Défense de l'Eau et de la Terre des Etats de Morelos, Puebla et Tlaxcala, et par l'Armée Zapatiste de Libération Nationale. Et que nous aiderons selon nos possibilités à ce qu'elles se réalisent, à des dates postérieures encore à préciser, en Asie, en Afrique, en Océanie et en Amérique.

Troisièmement. – Inviter les personnes qui partagent les mêmes préoccupations et des luttes similaires, toutes les personnes honnêtes et tous les en-bas qui se rebellent et résistent dans les nombreux recoins du monde, à rejoindre, à contribuer, à soutenir et à participer à ces rencontres et activités ; et à signer et à s'approprier cette déclaration POUR LA VIE.

Depuis l'un des ponts de dignité qui unissent les cinq continents.

Nous.

Planète Terre. 1^{er} janvier 2021.

Depuis des recoins du monde divers, disparates, différents, dissemblables, distants et distincts (en art, science et lutte, résistance et rébellion) : Grecia

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Manifestations, rassemblements et réunions

autour du 8 mars 2021

Journée de lutte internationale pour le droit des femmes

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),
Mme/M. :
Né(e) le :
Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant, autorisé par l'article 3 du décret n°2020-1310 du 29 octobre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui autorise les « manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs organisateurs ont adressé à l'autorité administrative compétente « une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du même code, en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1er du présent décret » :

Déplacement dérogatoire afin de me rendre depuis mon domicile et pour en revenir, à la manifestation déclarée qui se déroulera ce jour,

à (ou l'itinéraire)

De (heure de départ de la manifestation) à (heure de fin, si connue)

Fait à : Le à (heure de départ du domicile)
Signature

NB : le Conseil d'Etat a rappelé que le modèle d'attestation sur le site du ministère était facultatif ([CE 20 octobre 2020, n°440263](#)). Le juge des référés du Conseil d'Etat a jugé que le déplacement dérogatoire pour manifester était nécessairement inclus dans la possibilité de manifester organisée par l'article 3, mais sous réserve d'indiquer sur son attestation l'heure, le lieu ou l'itinéraire de la manifestation ([ord. 21 novembre 2020 n°446629](#)).



Montreuil, le 16 février 2021

Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation .gouv.fr

Objet: dépôt d'un préavis de grève pour le 8 mars 2021

Madame la Ministre,

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est l'occasion partout dans le monde d'effectuer un bilan sur l'ensemble des droits acquis ou à conquérir pour les femmes et les filles.

Les organisations syndicales ont mené les luttes indispensables pour obtenir et conserver ces droits. Pour continuer à défendre les droits des femmes, pour obtenir des mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière professionnelle, la CGT, la FSU, Solidaires et la FA s'associeront aux diverses actions menées dans le cadre de la journée du 8 mars.

Afin de permettre aux agent-es des trois versants de la fonction publique, de s'engager dans les actions menées sur l'ensemble du territoire pour les droits des femmes, la CGT, la FSU, Solidaires et la FA déposent un préavis de grève pour la journée du 8 mars 2021.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Baptiste TALBOT
Coordonnateur
CGT Fonction Publique

Pascal KESSLER
Président
FA-FP

Benoit TESTE
Secrétaire Général
FSU

Gaëlle MARTINEZ
Déléguée Générale
SOLIDAIRES



Grève féministe du 8 mars 2021 : poursuivons la lutte !

Le 8 mars, nous serons en grève avec les femmes du monde entier pour refuser toute.s ensemble de payer le prix de la crise pandémique avec notre travail, notre salaire, notre corps. En France, comme en Pologne, au Chili comme en Italie et en Espagne, en Argentine comme au Nigeria, nous serons toutes et tous dans la rue pour dénoncer et arrêter une société patriarcale et raciste qui nous exploite, nous soumet et nous tue.

Les confinements ont mis en lumière que les femmes sont indispensables au fonctionnement de la société et invisibilisées en permanence : les femmes, et toujours plus les femmes migrantes, sont majoritaires dans les emplois du soin, de la santé, de l'éducation, du nettoyage, du commerce, elles sont sous-payées, peu ou pas reconnues...malgré les belles promesses, aucune négociation de fond n'a été initiée en ce sens !

Nous serons dans la rue pour réclamer la revalorisation des métiers à prédominance féminine et de réelles hausses de salaires !

Les femmes subissent particulièrement la précarité, les temps partiels, les petits boulots précaires, l'écart de rémunération persiste à 25 % entre les femmes et les hommes... C'est comme si chaque jour à

partir de 15h40, les femmes travaillaient gratuitement.

Nous ne voulons pas payer les conséquences de cette crise ! L'appauvrissement touche en premier les femmes, les jeunes...

Nous serons dans la rue pour nous élever contre notre exploitation, pour l'égalité salariale femmes hommes et revendiquer un réel partage des tâches domestiques !

Nous serons dans la rue pour réclamer des logements décents et accessibles à toutes et tous, des services publics accessibles à toutes sur l'ensemble du territoire.

De par le monde, nous nous sommes affranchies du silence pesant sur les violences sexistes et sexuelles. Aujourd'hui, des milliers de femmes et d'hommes dénoncent les violences sexuelles incensueuses !

Parce que dans notre vie, nous sommes une sur trois à subir du harcèlement sexuel au travail, 100 % à subir du harcèlement de rue, des milliers à subir des viols ou des agressions sexuelles, à risquer la mort par violences conjugales.

Nous serons dans la rue pour réclamer un milliard pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, pour obtenir une ratification ambitieuse

de la convention de l'Organisation Internationale du Travail contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail.

Les inégalités sociales et les violences font partie d'un même système que nous dénonçons.

Nous serons dans la rue pour dénoncer les discriminations, de genre, de classe, de race, et lesbo,-bi-transphobes cumulées par certaines.

Nous serons dans la rue pour lutter contre la violence sexuelle, raciste et institutionnelle faite aux femmes mi-

grantes, contre leur exploitation, pour réclamer la liberté de mouvement à travers les frontières et un permis de séjour illimité et sans conditions!

Nous serons dans la rue pour que l'accès à l'avortement soit possible partout et même pendant le confinement, pour que le délai légal soit étendu au-delà de 12 semaines.

Nous serons en grève ce 8 mars, comme les femmes de par le monde, nous serons dans la rue à manifester et revendiquer, car sans les femmes, le monde s'arrête !

Premières organisations signataires

Organisations nationales signataires

ActionAid France
Attac
APEL-Egalité
Bas Les Masques ! Autodéfense sanitaire et solidaire
CGT
Collectif féminicides par compagnon et ex
Collectif féministe Les Rosies
Collectif des immigrants en France
Coordination Transnationale des migrant-e-s
CNDF (collectif national pour les droits des femmes)
Emission Femmes libres sur Radio libertaire
Femmes Egalité
FSU
La Brigade Antisexistes
La Marche des solidarités
Les effronté-es
Les Rojas Paris féministes anticapitalistes
Ligue des Femmes Iranienne pour la Démocratie
Maison des Femmes de Pabloris
Maison des Femmes Thérèse Clerc
Marche Mondiale des Femmes
Mémoire Traumatique et Victimologie

Osez le Féminisme !
Le Planning Familial
RAJFIRE
Réseau féministe Ruptures
SKB
TJK-F (mouvement de la femme kurde de France)
UNEF
Union syndicale Solidaires

Et localement

Héroïnes95
Collages Féministes Toulouse
Mouvement des femmes kurdes Toulouse

Soutien des partis politiques

EELV
Ensemble
La France Insoumise
Les Jeunes Écologistes
Mouvement jeunes communistes de France
NPA
Parti de Gauche
PCF
PCOF
Union Communiste Libertaire
Union des étudiant-e-s communistes

